le problème agraire en Russie

Il est évidemment trop tôt de parler des réalisations de la révolution russe. L'ébranlement a été trop profond pour qu'on puisse encore juger de ce que sera la vie en Russie quand toutes les choses auront trouvé leur place. Mais il est une conquête de la révolution qui est définitive et stable: c'est la prise de la terre par les paysans, l'expropriation totale de tous les propriétaires, grands ou petits, qui ne la cultivaient pas de leurs mains. En réalité, c'est en cela que se manifeste le caractère *social* de la révolution russe; dans l'industrie, les ouvriers sont restés des salariés (dans la très grande majorité de l'État, un peu des entrepreneurs particuliers) et ici tout reste encore à faire dans la voie du vrai socialisme. Mais, dans le domaine agraire, on peut constater des changements profonds, dont l'étude n'est pas sans intérêt pour l'avenir des autres pays.

Dès le début de la révolution, aussitôt le régime tsariste tombé, le vaste monde paysan de la Russie a compris qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir et qu'il lui sera possible, enfin, de réaliser son profond et ancien espoir; son mot d'ordre «terre et liberté» allait passer dans la pratique. Les paysans russes ont toujours vécu sur cette idée que la terre n’appartient à personne, qu'elle est à Dieu, et que, parmi les hommes, ceux-là seuls qui la travaillent de leurs bras ont le droit d'en jouir. La grande propriété des anciens seigneurs et de l'État avait beau régner au temps du tsarisme, les paysans restaient convaincus qu'un temps viendra, avant peu, où un grand partage général donnera la terre aux seuls travailleurs.

Aussi, dès le printemps 1917, les paysans ont commencé, sans attendre quoi que ce soit, à s'emparer des terres des grands propriétaires: c'était, pour eux, la conséquence naturelle et immédiate de la révolution. Et dans la hâte avec laquelle, à cette époque, les soldats abandonnaient le front, la lassitude de la guerre n'était pas seule en jeu: les soldats, pour la

plupart paysans, étaient invinciblement attirés vers leurs villages, où le grand partage devait commencer... Le gouvernement provisoire de Kerensky s'est opposé à ces expropriations agraires: il comptait arriver jusqu'à l'Assemblée Constituante et, là, faire passer une loi agraire organisant pour toute la Russie la possession du sol dans un esprit socialiste. Il n'a pas compris que les événements n'attendent pas en temps de révolution, que les paysans ne peuvent ni ne veulent laisser échapper l'occasion de réaliser leur rêve séculaire. Les bolcheviks se sont montrés plus habiles: ils ont fait leurs toutes les revendications populaires; ils ont promis au peuple la paix et la terre; c'est en suivant le courant qu'ils ont conquis le succès.

L'un des premiers décrets de leur gouvernement (celui du 26 octobre 1917) allait au-devant des vœux paysans; il a été suivi par un autre (du 19 février 1918), établissant la possession collective communale du sol pour tous ceux, et ceux-là seuls, qui veulent le cultiver. Ici, il y un petit point d'histoire assez curieux. En leur qualité de marxistes, les bolcheviks n'avaient aucun programme agraire, tant soit peu adéquat à la situation des paysans russes; force leur a été, par conséquent, d'emprunter ce programme au seul parti qui, non seulement en avait un, mais s'était pour ainsi dire spécialisé dans la question: le parti socialiste-révolutionnaire. À la base du premier décret se trouve un résumé de 242 «cahiers» paysans, rédigé par les socialistes révolutionnaires à l'occasion du congrès des délégués paysans en août 1917; le second décret a été élaboré par un socialiste révolutionnaire de gauche qui, à cette époque (où ce groupement était allié du parti bolcheviste), occupait le poste de commissaire de l'agriculture.

Pratiquement cependant, le rôle de ces décrets a été nul: les paysans ne les ont pas attendues pour effectuer l'expropriation générale des terres, et le seul mérite des nouvelles lois a été de ne pas avoir cherché à entraver le

mouvement. La fin de l'année 1917 et toute l'année 1918 ont été, sur toute la vaste étendue de la Russie, occupées par les expropriations et les partages. Les propriétaires abandonnaient facilement leurs terres, sans opposer de résistance; le gouvernement, occupé d'abord à liquider la guerre, ensuite à combattre l'intervention des Alliés et à lutter contre toute sorte de complications intérieures, n'intervenait guère dans ces opérations agraires. Les paysans organisaient les partages à leur gré. Dans certaines régions, au centre de la Russie surtout, où les traditions communales restaient particulièrement fortes, un partage général de toutes les terres, maintenant mises en commun, était effectué: terres ayant appartenu aux grands propriétaires, terres paysannes (aussi bien celles possédées en propre que les «lots» des terres communales), tout était refondu à nouveau. Ailleurs, le partage ne portait que sur les terres, le bétail, les machines agricoles, etc., des grands propriétaires. Le gouvernement n'intervenait que sous deux formes: la fondation d'«exploitations soviétiques» (grandes entreprises agricoles appartenant à l'État) et d'«exploitations collectives» (colonies agricoles, constituées par des personnes voulant cultiver la terre, mais venues, le plus souvent, des villes). En 1920, sur 22.847.916 hectares qui, dans les 36 provinces de la Russie d'Europe, avaient appartenu à des propriétaires non-travailleurs, 21.407.152 hectares étaient passés aux mains des paysans; le reste était allé aux entreprises fondées par l'État.

* * * *

En 1919, la vague des partages a passé. Elle n'a cependant pas apporté aux paysans une organisation agraire absolument satisfaisante pour eux. Les premiers partages ont exigé des remaniements: les soldats revenant du front, les ouvriers chassés des villes par le chômage venaient constamment réclamer leur part; le gouvernement, d'autre part, réclamait de nouvelles terres pour les exploitations collectives qu'il

fondait. Certaines tendances individualistes commencent à se faire jour: le paysan, ayant conquis la terre, veut avoir son lot bien à lui, avec la certitude que personne ne le lui enlèvera. Il tend donc à se séparer de la commune, et le fait que le gouvernement introduit la responsabilité communale collective en matière d'impôt favorise cette tendance. Car, à partir de 1919, l'attitude du gouvernement à l'égard du monde paysan change complètement: c'est maintenant l'intervention active et continuelle dans la vie des campagnes, selon un programme arrêté. La terre est propriété de l'État; les paysans n'en sont que les possesseurs sous certaines conditions. On vise maintenant à l'«organisation de l'agriculture par l'État»: les hommes, le bétail, l'outillage, tout doit être inventorié et réparti; des «comités d'ensemencement» doivent décider et prescrire ce qu'il faut semer, en quelle quantité et à quel moment. Ce qu'on cherche surtout, c'est de grouper, par ordre, les paysans en de vastes organisations collectives. En 1921, une loi oblige le paysan à labourer au minimum une certaine étendue de terre. C'est l'époque de ce qu'on devait appeler plus tard le «communisme militaire». Le commerce étant le monopole de l'État, le paysan ne peut vendre sa récolte qu'à l'État et au prix que celui-ci fixera; ce prix lui est payé d'ailleurs, en monnaie si dépréciée qu'il lui est impossible d'acquérir, en échange de sa récolte, même les objets les plus nécessaires. Et il ne lui est même pas loisible de garder pour lui la partie de la récolte qu'il voudra: c'est l'État qui est seul juge de ce qu'on doit lui laisser pour la consommation familiale; le reste est réquisitionné. Il est naturel que, dans ces conditions, le paysan cache son blé; pour le dépister, pour l'enlever de force, le gouvernement envoie des détachements militaires. Les conséquences sont faciles à deviner: pillage des campagnes, insurrections des paysans, répression féroce, fusillades, incendies. Et la quantité de blé obtenu diminue de plus en plus, en dépit, où plutôt en raison de toutes ces mesures; le paysan, las de donner son travail pour rien, réduit au strict nécessaire l'étendue du champ labouré.

Pendant ce temps, les villes meurent de faim. Partout des détachements militaires «de barrage» empêchent les citadins d'apporter pour eux et leurs proches quelques denrées des campagnes; pour un sac de farine ou de pommes de terre, on risque d'être fusillé. Les «détachements de barrage» sont à toutes les gares; les trains sont fouillés en cours de route pour dépister quelques «vendeurs aux sacs» qui, au risque de leur vie, iraient porter dans les villes quelques provisions qu'ils espèrent y vendre à un prix d'autant plus élevé que leurs risques sont plus grands.

* * * *

Une telle situation ne pouvait durer. La grande famine de 1921 a obligé de chercher une issue à la crise économique permanente. Deux choses étaient possibles: ou bien renoncer au «communisme militaire» en faveur d'un communisme libre, laissant pleine initiative à l'activité des groupements paysans et ouvriers, ou bien revenir à la liberté du commerce, au sens des régimes bourgeois. Le gouvernement a préféré cette dernière solution, en proclamant, en 1921, la «nouvelle politique économique» (la «nep»). Le commerce du blé est devenu libre: le paysan peut maintenant vendre le blé à qui bon lui semble, quitte à verser à l'État, en nature ou en espèce, un tant pour cent de la récolte; les réquisitions ont pris fin. Le but de la politique gouvernementale est maintenant non plus de favoriser la partie la plus pauvre de la population paysanne, en dirigeant toutes les foudres de la répression contre la partie aisée, mais d'encourager, au contraire, cette dernière. En 1922, une loi est venue favoriser les tendances individualistes dans les campagnes, en interdisant les partages généraux et en autorisant les partages partiels tous les 9 ans seulement. Et ces partages eux-mêmes ne doivent se faire que dans les limites d'une seule commune (qui devient le possesseur définitif de la terre) et entre ceux-là seuls qui sont membres de cette commune ou, du moins, ont conservé des liens avec elle. Le mode de possession

— communal ou individuel est décidé par la commune elle-même, à la majorité des voix de ses membres, des deux sexes, âgés de plus de 18 ans. La vente, l'achat, l'hypothèque, le don de la terre restent interdits; mais on autorise déjà le fermage et, dans certaines limites, le travail salarié.

Tout fait, prévoir que cette politique continuera et s'accentuera encore. Les sphères dirigeantes russes s'occupent, actuellement plus que jamais des campagnes; les hommes politiques les plus en vue parlent sans cesse d'encourager l'initiative privée économique, de faciliter l'existence aux «exploitations modèles» des paysans aisés, de pousser le paysan à s'enrichir autant qu'il peut... Peut-être cette nouvelle politique réussira-t-elle à créer, dans les campagnes, une nouvelle bourgeoisie paysanne comme il s'en est déjà créé une dans les villes. Et alors la lutte au nom des tendances égalitaires reprendra dans les campagnes. Il est possible aussi que la masse paysanne réussira à résister à l'emprise de cette nouvelle bourgeoisie; certains faits nouveaux sont, à cet égard, d'une grande signification. Depuis quelques années déjà, une tendance se fait jour à constituer des unions de petits propriétaires (là même où la possession communale n'a pas réussi à prévaloir), des communes, pour ainsi dire, de formation secondaire. C’est là un phénomène très intéressant, dont nous espérons parler un jour aux lecteurs de notre revue.

M. Isidine